

JARDINONS

NATURE



## Bien prévenir pour mieux guérir

Par l'observation régulière de ses cultures, le jardinier pourra constater la présence d'insectes, de maladies ou de végétation indésirable.

Si le seuil de tolérance (laissé à l'appréciation du jardinier, en fonction de ses disponibilités et de ses besoins) est dépassé, il envisagera alors de traiter. Le produit adapté sera choisi en fonction du constat effectué.

## Bien guérir...

FICHE N° 5b



Parc 2002

Souvenez-vous que binage, sarclage et toute action d'aération du sol créent un environnement favorable à un bon développement sanitaire des végétaux. Ils sont le premier acte de la prévention.

En règle générale, une culture peut supporter sans inconvénient majeur un certain taux d'infestation qu'il sera souvent possible d'éliminer en détruisant la partie atteinte.

Par contre, au-delà d'une certaine densité de population d'organismes nuisibles, la culture risque de subir des préjudices importants, supérieurs au coût de l'intervention. Ce seuil doit être établi pour chaque culture, en fonction de l'ennemi concerné.



## TRAITEMENT CHIMIQUE ET LUTTE RAISONNÉE

Les produits phytosanitaires sont des produits sélectionnés pour leurs aptitudes à détruire les divers ravageurs, maladies et végétation indésirable qui menacent les cultures. Dans des conditions normales d'utilisation et dans le respect de l'environnement, les produits ne devraient altérer ni la santé du jardinier ni celle du consommateur.

Ils se subdivisent en fonction de leur cible.

- **Acaricides et ovicides** pour lutter contre les acariens. (ex. : araignées rouges)
- **Fongicides** destinés à lutter contre les champignons et autres cryptogames. (ex. : oidium, rouille, tavelure...)
- **Insecticides** destinés à combattre les insectes. Ils peuvent être actifs sur de nombreuses espèces, ou au contraire seulement sur une catégorie bien définie. (ex. : les aphicides ne détruisent que les pucerons)
- **Herbicides** utilisés pour la destruction de la végétation qui concurrence les cultures.  
Ils sont sélectifs lorsqu'ils sont efficaces contre les plantes indésirables et sans effet pour la culture.  
(ex. : désherbant carotte qui élimine ou retarde la poussée végétative en laissant croître les carottes).



- Les **désherbants sélectifs gazon** éliminent toutes les plantes en préservant les graminées.
- Les **herbicides totaux** détruisent toute la végétation présente.
- Les **herbicides totaux rémanents** détruisent la végétation présente, retardent et empêchent de nouvelles germinations pendant plusieurs mois (utilisés entre autres pour les allées de jardins).
- Les **débroussaillants** détruisent la végétation ligneuse et semi-ligneuse (orties, ronces) et peuvent également être utilisés comme dévitalisants (souches).



- Moluscicides (ou hélicides), destinés à lutter contre limaces et escargots (attention aux animaux).
- Nemuticides, destinés à lutter contre les nématodes pathogènes (au voisinage des racines).
- Rodenticides (ou raticides), destinés à lutter contre les rongeurs (souris, rats, mulots...).
- Taupicides favorisant l'élimination des taupes.

**Pour utiliser sans danger ces produits phytosanitaires, il est indispensable de choisir le produit adapté aux problèmes rencontrés sur la culture, lire très attentivement la notice d'emploi et l'étiquette, respecter toutes les recommandations mentionnées sur cette dernière. En cas de doute, abstenez-vous ou consultez un conseiller, en respectant scrupuleusement les doses d'emploi, période de traitement, conditions météorologiques etc. et en utilisant un matériel d'application adapté et en parfait état de propreté.**



## PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

C'est lors de la manipulation du produit non dilué que le risque encouru est le maximum.

**Protégez-vous efficacement**, contre les échaboussures accidentelles en portant des lunettes, des gants, des bottes, un chapeau, des vêtements de protection (si possible imperméables) et pantalon recouvrant les bottes. Un masque ou protection respiratoire est nécessaire si la notice le précise.



En cas de projection accidentelle sur la peau ou dans les yeux, rincez abondamment à l'eau claire la partie atteinte et consultez un



médecin en cas de réactions. Conserez les produits dans leur emballage d'origine, ne stockez pas ou ne donnez pas de produit dans un emballage neutre.

## Choix du produit adapté à la culture

### exemple : la pomme de terre

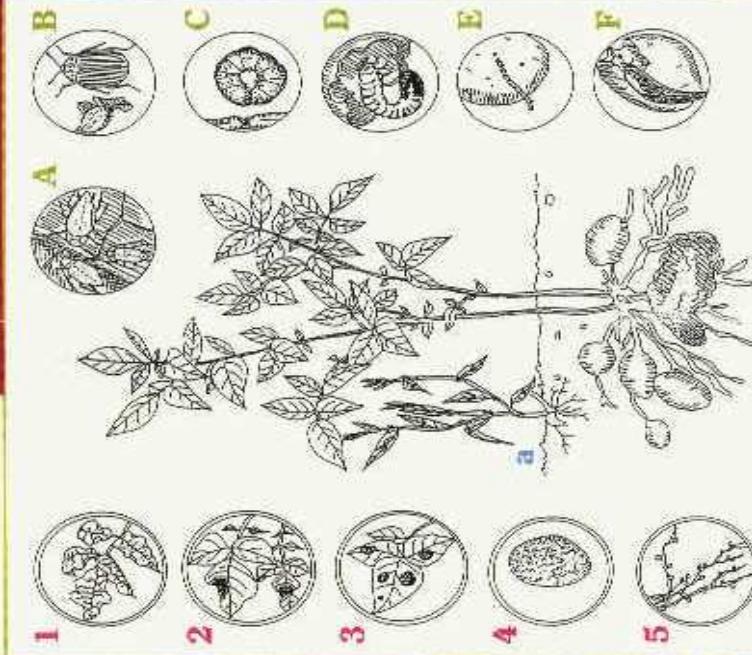
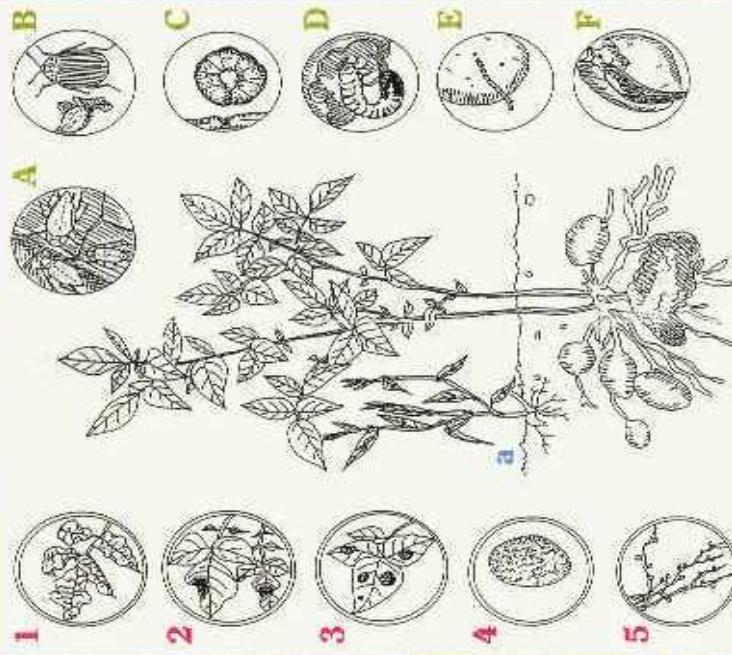
Ne traitez que si cela s'avère nécessaire, en présence importante du parasite. **Évitez de traiter systématiquement.** Seuls les fongicides doivent être employés préventivement pour lutter contre l'oïdium (le blanc), le marron (maladie des taches noires), le mildiou ou la rouille ; ces traitements sont souvent à renouveler. Si la maladie persiste, changez de produit et de matière active.

### MALADIES

- 1 - Frisolee (maladie à oïdium)
- 2 - Mildiou
- 3 - Alternariose
- 4 - Galle commune (maladie hachetée)
- 5 - Galles de nématodes dures

### INSECTES

- A - Pucerons
- B - Diaphorina
- C - Ver gris (ver de mattoie)
- D - Ver bleu (ver de launette)
- E - Ver fil-de-fer (ver de la grappe)
- F - Limace
- a - Mauvaise herbe (faussette)



## Respectez l'environnement

**Respectez l'environnement.** Ne videz pas les reliquats de bouillie dans les caniveaux, fossés, à l'égout ou à proximité d'un point d'eau. Éliminez les emballages vides après les avoir rincés, utilisez le tri sélectif proposé par la plupart des communes.

Ne traitez pas en période de floraison, afin de préserver les abeilles et insectes utiles. Ne disposez pas d'appât anti-limace en présence de chats (Faire des cordons de cendre de bois).

## Respectez les conditions météo

Ne traitez pas par grand vent ni par forte chaleur ou par temps instable et humide ou en cas de gel.



## COMMENT TRAITER

Les agriculteurs comme les jardiniers amateurs, souvent montrés du doigt comme pollueurs, se remettent en cause. L'utilisation systématique de produits phytosanitaires pour lutter contre les ennemis des cultures a montré ses limites.

Toute décision de traitement doit être réfléchie.

- ◆ Observez la cible.
- ◆ Choisissez le produit le mieux adapté (lire attentivement la notice).
- ◆ Utilisez le produit pour le seul usage indiqué sur l'étiquette.



## Préparation

- ◆ Respectez la dose prescrite, ne préparez que la quantité nécessaire, assurez-vous du bon état de fonctionnement du matériel de traitement. Un sur-dosage peut altérer l'efficacité du produit.
- ◆ Prenez un maximum de précautions lors de la préparation de la bouillie, car c'est lors de cette phase que le produit présente le maximum de risques.

Lors de la manipulation des produits, l'utilisateur doit se protéger efficacement en portant gants, vêtement imperméable, bottes et lunettes ; le masque est obligatoire si la notice le stipule.



## Ne pas manger, boire ni fumer pendant la durée de l'opération.

Après chaque traitement, rincez bien le matériel (lance et jet inclus) et nettoyez les vêtements de protection, sans oublier les bottes. Stockez les produits dans une armoire fermée à clé, hors de portée des enfants et des animaux domestiques. Lavez-vous soigneusement les mains et le visage avant de prendre toute alimentation.

## Les échecs de traitement

Dans la pratique, il peut s'avérer qu'un traitement soit inefficace. Cela peut être dû :

- ◆ à un produit inadapté, à un mauvais choix,
- ◆ à un produit éventé ou mal stocké,
- ◆ à des conditions climatiques défavorables au moment du traitement,
- ◆ à l'utilisation d'un reliquat de traitement ancien,
- ◆ à un matériel d'application inadapté ou mal rincé,
- ◆ à un sous-dosage ou sur-dosage,
- ◆ à une date d'intervention incorrecte.

*Si une maladie ou un nuisible résiste à un traitement, changez de matière active.*



**Évitez de composter les plantes traitées avec des produits rémanents  
(1<sup>re</sup> tonte de gazon après application d'un désherbant)**

**Ayez toujours les coordonnées du centre anti-poison à disposition**

Tél. de mon Centre anti-poison :

Supplément à la revue "La Vie du Jardin et des Jardiniers" N° 328 de mars/avril 2002

Texte  
en nom collectif

Crédit photos  
Daniel Boly  
Marie-Noëlle Letourneur  
INRA

Conception et  
Photogravure  
SYNTHÈSE-ELIXIR  
8 rue du M<sup>e</sup> Jaffra  
91510 LARDY

Impression  
SAJIC - VIEIRA  
ZI MA CAMPAGNE  
BP 1125  
16004 ANGOULÈME CEDEX



### SECRETARIAT GÉNÉRAL

23, rue Yves Toudic  
75481 Paris Cedex  
Tél. 01 42 08 78 22  
Fax 01 42 45 48 54

### SERVICES TECHNIQUES

9, quai de Seine  
93584 Saint-Ouen Cedex  
Tél. 01 41 66 34 80  
Fax 01 41 66 34 81

Notre site Web : [www.le-jardin-du-cheminot.asso.fr](http://www.le-jardin-du-cheminot.asso.fr)